L'Abeille
de la Nouvelle-Orleans

Journal Hebdomadaire
Fondée le 1er Septembre 1827

Publiée par le Times-Picayune Publishing Co., au Times Picayune Building, Square Lafayette, Nouvelle-Orléans, Lne., Téléphone Main 4100.

Enregistré à la Poste de la Nouvelle Orléans, Lne., comme matière de deuxième classe, conformément à l'acte du 3 Mars, 1879.

En Louisiane et au Mississippi.
Par an $3.50
Pour les Etats-Unis, un an $3.00
Par mois 25c

Impressions d'un Journaliste Francais

M. Stéphane Lauzanne, rédacteur en chef du "Matin" écrit à son journal, de Dusseldorf, 13 janvier:

—La Ruhr, disait un jour Foch, lors de son voyage en Amérique, c'est une rue...

Je n'avais pas compris alors la justesse profonde de cette définition: je la comprends aujourd'hui.

La Ruhr est, en effet, une rue de cinquante kilomètres. Elle part de Duisbourg, passe par Mulheim, traverse Essen et Bochum, aboutit à Dortmund. Mais, pendant cinquante kilomètres, ce ne sont qu'usines, hauts fourneaux, cheminées. Parfois, à droite ou à gauche, une échancrure se produit. On croit alors qu'on va apercevoir un morceau d'horizon, quelque paysage, un peu de collines. Mais non! A travers l'échancrure l'œil n'embrasse que d'autres cheminées, d'autres hauts fourneaux, d'autres usines.

C'est saissant et étouffant.

Ce qui ajoute à l'étrangeté et à la puissance de la vision, c'est que la maison de luxe, la maison de l'ouvrier, le magasin de commerce, le mur d'usine sont étroitement emmêlés et enchâssés.

J'avais gardé le souvenir des grands centres industriels américains: Pittsburg, Toledo, Cleveland, Detroit. Tous étaient "compartimentés" selon un même plan. Chacun d'eux se partageait en trois parties: les usines à droite, les magasins au centre, les villas d'habitation à gauche. Ici, rien de pareil. La villa touche l'usine, la maison bourgeoise touche le magasin. Tout se touche. Tout est confondu. C'est comme si, à Paris, les usines d'Aubervilliers débouchaient dans la rue de la Paix.

Et tout est propre, rutilant, comme neuf.

A l'entrée d'Essen, on me montre des cottages à tuiles rouges et à balconnets verts, avec de coquets jardins.

—Ce sont les maisons ouvrières de Krupp, me dit-on.

Et je ne puis m'empêcher de rire. Car, tout à l'heure, j'ai vu l'affiche blanche des jeunesses communistes françaises: "Soldats, vous n'êtes que les serviteurs du capitalisme bourgeois..." Pauvres capitalistes bourgeois de France! Combien d'entre eux sont logés dans de pareilles villas? Combien en posséderont jamais?

L'homme qui, à Essen, domine tout, c'est Krupp. Tout lui appartient et il fabrique de tout: des chemins de fer, des bateaux, des outils, des intruments. Il a des usines à gaz, des centrales électriques, des mines de charbon. Il est le représentant type de cette industrie verticale, dont je vous parlais dans ma dépêche, et qui englobe de haut en bas dans un réseau étroit tous les compartiments humains travaillant à un même produit.

Krupp est, à lui seul, un comprimé de la Ruhr.

C'est quand on a pénétré dans la rue de la Ruhr qu'on comprend la difficulté inoule qui se présentait devant l'état-major français—et qu'on admire la sagesse prévoyante avec laquelle Foch et Degoutte l'ont résolue.

On ne se livre pas à des évolutions de cavalerie et à des déploiements d'artillerie dans une rue. On n'y loge pas des corps de troupe. Ou, sans cela, on embouteille toute la circulation et on risque des heurts quotidiens entre les soldats et les passants. C'est ce qu'ont compris immédiatement Foch et Degoutte: ils ont réduit à "un minimum inconnu et sans précédent" les charges et les tracas de l'occupation militaire.

—Comment ferai-je? disait mercredi le bourgmestre d'Essen à des journalistes américains. J'aurai demain 10,000 hommes à loger...

Le bourgmestre doit être rassuré. Il n'en a pas eu 500 à loger jeudi soir—ce qui, pour une population de 250,000 âmes, représente un soldat par 500 habitants.

Ajoutez à cela que les troupes françaises ne passent pas par la rue de la Ruhr. Elles passent à droite et à gauche. Elles se contentent de surveiller les débouchés latéraux. Elles cantonnent au loin, à l'endroit précis où s'arrête l'agglomération citadine et où commence la campagne. Elles détachent simplement quelques sentinelles à ces carrefours essentiels de la vie moderne qui s'appellent le central télégraphique, le central téléphonique, la gare, l'usine à gaz, la station électrique.

Le général Degoutte, avec cette simplicité et cette clarté, qui sont chez lui une seconde nature, me disait:

—J'ai lu un jour, dans un journal allemand, un article qui disait: "Nous autres, Allemands, nous avons eu toujours la sagesse de ne pas mettre de troupes au contact de la population amie de la Ruhr. Vous verrez que les Français feront cette sottise" J'ai voulu simplement montrer que nous saurions éviter de faire une sottise.

Evidemment. Et, si l'expérience réussit, elle montrera aussi cette chose abracadabrante: que la population amie de la Ruhr, qui ne s'accommodait pas de garnisons allemandes, s'accommode d'une occupation française.—Stéphane Lauzanne.

LE PETIT THEATRE DU VIEUX CARRE

Qui n'a connu le Petit Théâtre du Vieux Carré, créé, il y a trois ans, dans un immeuble situé au coin nord-ouest de Jackson Square, sur l'initiative d'une trentaine d'hommes de goût, qui estimaient avec raison que la comédie de société constitue une distraction ingénieuse des plus agréables, un exercice pour la mémoire et le jugement, en même temps qu'une aimable occasion offerte aux gens de la bonne société de se rencontrer? Or, loin d'avoir disparu, le Petit Théâtre du Vieux Carré, qui compte aujourd'hui plus de 500 membres, a eu l'heureuse idée de transférer ses pénates sur un terrain dont il s'est rendu acquéreur, un terrain pris sur une partie de l'emplacement autrefois occupé par le restaurant du "Veau qui tête" et faisant face au Cabildo. Le terrain et les constructions ont nécessité une dépense d'environ 60,000 dollars.

C'est dans ces conditions d'installation nouvelle que, le lundi 20 novembre dernier, les membres de la société avaient été invités à assister à l'inauguration de la salle, en même temps qu'à l'ouverture de la première série des représentations de l'exercice 1922-1923. A 8 heures du soir, les portes furent ouvertes à la foule empressée des spectateurs, et, peu d'instants après, devant une salle comble et contre le rideau baissé, parurent ensemble, sur la partie du devant de la scène restée accessible, Messrs. Oscar Nixon, le Consul Général de France Barret, Harold Newman et Walter Keiffer. Ces messieurs du Comité prirent alternativement la parole, trouvant chacun, dans un langage approprié à la circonstance, à louer, en termes aimables et, d'ailleurs mérités, le concours que s'étaient mutuellement prêté tous les membres qui avaient accepté de se charger, soit comme conception et exécution du plan, soit comme contrôle de l'une ou de l'autre des spécialités requises pour la direction et la conduite à bonne fin de la construction et de l'installation ainsi entreprises.

De son côté, dans un langage plein d'esprit et d'à propos, Mr. le Consul Général Barret sut dire avec quel sentiment d'encouragement et de sympathie cette création du Petit Théâtre français du Vieux Carré fut accueillie parmi les numbreuses personnes en relation avec la Nouvelle-Orléans et, dès lors, combien il a lui-même été heureux de voir ce sentiment s'accentuer davantage encore, au souvenir des pièces françaises autrefois jouées sur la précédente scène, et dont il s'est plu à rappeler brièvement les titres.

Après cette courte allocution, Mr. Barret remit, au nom du gouvernement français, les Palmes académiques à Madame Oscar Nixon, en récompense du zèle et de la persévérance par elle apportés à profiter de toutes les occasions d'aider au maintien et au développement de la langue française en Louisiane. Les vifs applaudissements qui saluèrent cette promotion prouvèrent combien l'unanimité de l'auditoire la trouvait méritée.

Après l'accomplissement de cette sorte de cérémonie introductive, le rideau se leva et, dans une douce atmosphère de demi-solemnité, au milieu d'un grand silence, parurent successivement sur la scène, à tour de rôle, les amateurs artistes appelés à jouer la première des trois pièces annoncées au programme: "The Falcon and the Lady," de Margaret Penney. Les rôles principaux, à raison de leur importance, étaient ceux de Léna, la mère adoptive du paysan Mario et de Mrs. Esther Madison, une américaine divorcée. L'un et l'autre de ces deux rôles ont été brillamment enlevés, bien secondés d'ailleurs qu'ils étaient par leurs trois collègues.

La seconde pièce jouée fut "The Little Stone House," de Georges Calderon. Les rôles de Praskovya, d'Asteryi et de Apiridon, supérieurement joués par les artistes qui s'en étaient respectivement chargés, se sont trouvés bien assistés par ceux de leurs camarades qui complétaient le personnel de la pièce.

La soirée a été complétée par une 3ème pièce, celle-ci en un acte. "The Man in the Stalls," d'Alfred Sutro, un auteur dramatique qui a passablement produit et dont les œuvres dénoteht un talent qui n'a cessé de progresser. Tout l'ensemble de la pièce est gai: de situation, de contrastes, de motifs et de jeux de scène. C'est une pièce à trois personnages qui, dans la circonstance, a été supérieurement rendue. L'auteur y fait figurer, entr'autres acteurs, une "Betty," dont le rôle devait, dans sa pensée, avoir pour effet de solliciter plus particulièrement l'attention du spectateur. Or, la "Betty," de l'autre soir, qui s'est montrée parfaite dans toute l'acception artistique du mot, a pu prendre pour elle une bonne partie des vifs applaudissements dont, à la chûte du rideau, l'ensemble de l'auditoire a salué sa personnalité, ainsi que le talent de nos trois comédiens amateurs. Le samedi qui terminait cette première série de représentations, on a pu dire, suivant l'expression familière, que cela marchait tout seul. Tel est le bilan de la première semaine de la présente saison.

Quant à la seconde semaine, celle de décembre, elle a été consacrée à l'audition de "Candida," une pièce en trois actes et six personnages, de Georges Bernard Shaw, un auteur dramatique anglais de grande réputation, qui a commencé à écrire dès 1880. Ecrite, à Londres, en 1894, pour Mr. Mansfield, et représentée seulement fin 1903, la pièce constitué à proprement parler un éloge de l'esprit poëtique ou plutôt sa défense à l'encontre de la force, de la brutalité et de la vulgarité. C'est une des pièces les plus populaires de l'auteur, qui a beaucoup produit; et c'est ainsi qu'il convient d'en comprendre la portée, en dépit des nombreuses critiques qui l'ont accueillie, lorsqu'elle parut sur la scène.

Très bien interprêtée par les six amateurs qui l'ont jouée avec talent, les rôles les plus remarqués ont été, à côté de celui de "Candida," les deux rôles de Miss Proserpine Garnett et d'Eugène Marchbanks, dont le caractère comique a vivement égayé la salle.

P. H. ERMONT.

La France ne Doit Pas Etre Dupe

En face de l'attitude prise par l'Angleterre envers la France à la Conférence de Paris, à la veille de l'occupation de la Ruhr, on ne s'étonnera pas si dans les questions d'intérêts communs à la France et à l'Angleterre, notre pays ne se préoccupe que de ses propres intérêts.

Ce qui vient de se passer à la Conférence de Lausanne nous montre que la France n'est pas prête à tirer les marrons du feu pour le seul bénéfice de l'Angleterre; elle agira dans la question du Proche-Orient comme l'Angleterre dans la Ruhr.

La France ne devant compter que sur elle-même pour faire exécuter les clauses du Traité de Versaille, pourquoi se mettrait-elle à dos la Turquie et la Russie dans la question du Proche-Orient. Une entente ne peut être utile aux parties contractantes que si l'aide est mutuelle. Mais si l'une d'elle se refuse à faire exécuter les décisions prises ensemble, il n'y a plus d'entente réelle. Cette entente devient une entente de dupes.

Nos amis les Anglais, puisqu'il n'ont pas voulu venir avec nous dans la Ruhr, doivent trouver tout naturel que nous ne les suivions pas dans le Proche-Orient.

La France abandonnée par ses alliés a de lourdes responsabilités dans la Ruhr. Si l'Allemagne s'est montrée jusqu'à jour si arrogante c'est qu'elle pense que la France seule ne parviendra pas à faire exécuter le Traité de Versailles.

Idée fausse d'ailleurs. L'Allemagne ne tardera pas à s'en apercevoir.

En ce moment, la France n'a qu'un but, se fair payer par l'Allemagne. Toutes les autres questions s'éclipsent devant celle-là. L'Angleterre n'a pas à nous en vouloir. C'est elle-même qui l'a voulu. Il est bon de penser à soi, et la Grande-Bretagne, toujours très pratique, nous a rappelé que "charité bien ordonnée commence par soi-même!"—Léon L. Rey.

LE COUPERET DE LOUIS XVI

Un couperet de guillotine qu'on dit avoir servi à l'exécution capitale du roi de France, Louis XVI, a été présenté dernièrement au conservateur du Musée Carnavalet, à Paris. Cette relique était depuis de nombreuses années en la possession de la famille du bourreau qui la transmit de génération en génération. Elle fut finalement vendue en 1893 à un antiquaire belge qui la paya 1,200 francs.

Depuis cette année-là, le couperet a changé de mains pour devenir la propriété d'un Français qui la restitua au Musée. On pensa d'abord qu'elle eût pu servir à la double exécution de Louis XVI et de Marie-Antoinette, mais on ne peut le croire vraisemblablement.

Que dit-on encore? Que Louis XVI lui-même approuva l'invention de la guillotine et y contribua. Le docteur Guillotin (le soi-disant inventeur, alors que d'autres autorités attribuent au docteur Louis la paternité de la guillotine), se rendit un soir aux Tuileries avec un modèle de sa machine, découragé des premiers essais qu'il avait tentés. Le taillant de son couperet était alors rectangulaire. Louis XVI qui, comme on sait, (que ne sait-on pas?) était mécanicien et serrurier fort et adroit, se rendit compte tout de suite que le couperet, descendant horizontalement, trouvait trop de résistance chez l'individu à "amoindrir." Il conseilla donc au docteur Guillotin de faire son couperet triangulaire, tel qu'il est aujourd'hui.

Et c'est de cet instrument, ainsi perfectionné, que mourut le plus grand martyr de la Révolution française.

Occupations Militaires

Bruntchli, juris-consulte et auteur allemand, définit l'occupation militaire "une hypothèque avec prise de gage," et il ajoute, dans son Droit international codifié, que "cette hypothèque de droit public entraine le droit d'exercer la souveraineté territoriale."

C'est pousser très loin les conséquences d'un principe douteux, dont l'introduction dans la pratique courante est d'origine révolutionnaire et dont l'application, en tout cas, ne saurait "entrainer" l'exercice de la souveraineté.

Bruntchli a écrit certainement ces lignes quand il était encore sous l'impression de l'occupation des départements français, de 1871 à 1873, au cours de laquelle ses compatriotes ont exercé, en effet, des "droits" sinon réguliers, du moins draconiens. Aujourd'hui que nous sommes en mesure de rendre la pareille aux Prussiens, il est probable qu'il changerait sa thèse et qu'il admettrait celle de Rivier et de Nys qui admettent, eux aussi, la légalité des prises de gage en garantie de l'exécution des traités.

Rivier assure que "c'est une forme adoucie du gage immobilier," considéré ici comme nantissement; Nys dit que "l'occupant est un étranger—indésirable évidemment—mais non un ennemi."

Au temps où les hommes réglaient leurs actions sous l'inspiration de la loi divine, et je parle des païens aussi bien que des chrétiens, la méfiance érigée en dogme d'un ennemi abattu n'était guère en usage et n'avait point pénétré les mœurs.

Le parjure était considéré comme le plus vil des crimes, on se contentait du serment solennel des magistrats Rome n'a pas exigé davantage des Carthaginois en garantie du paiement de la rançon énorme qu'elle avait stipulée après la seconde guerre punique; et elle fut payée rubis sur l'ongle, aux échéances.

Quelquefois on exigeait, pour plus grande sûreté, la livraison d'otages choisis parmi les principaux de la cité, mais le cas était rare, et d'ailleurs inopérant, parce que si la vie des otages répondait de la bonne foi de leurs compatriotes, on n'osait presque jamais passer à l'exécution.

—J'ai beau fouiller l'antiquité, je ne rencontre guère que Pyrrhus, roi d'Epire, qui ait occupé militairement les villes de Tarente et de Syracuse, en garantie de l'exécution de traités d'alliance, et les smyrnéens qui occupèrent Palaemagnésie, en garantie du paiement d'une somme d'argent prêtée à Magnésie, la capitale.

Le moyen âge, dominé par la morale chrétienne, se montre plus circonspect encore que l'antiquité sur les moyens à employer pour obliger l'adversaire à remplir ses engagements. On se contente toujours du serment et parfois de la livraison d'otages, comme après la bataille de Poitiers, où le roi Jean livra ses enfants. Encore ne s'agissait-il, en la circonstance, que d'une mutation. Les fils de France remplaçaient à Londres le roi prisonnier de guerre. Il en fut de même après Pavie.

Il fallait que la mauvaise foi du vaincu fût vraiment notoire pour qu'on lui imposât l'humiliation d'une prise de gages. C'est ainsi que Saint-Louis exigeat de l'Albigeois Raymond, comte de Toulouse, la remise de neuf de ses forteresses en garantie de sa fidélité (1229). Philippe-le-Bel agit de même à l'égard des Flamands, qu'il obligea à lui abandonner pour nantissement de leur rançon toutes les villes correspondant à notre département actuel du Nord (traité d'Athies, juin 1305).

Louis XI, il est vrai (1475), occupa le Roussillon en garantie d'une somme d'argent qu'il prétait au roi d'Espagne. Mais cette précaution d'usurier souleva alors la réprobation publique, et les historiens immédiats du "curieux homme" n'ont pas hésité à la flétrir.

C'est à l'accès à la puissance des Hohenzollern qu'il faut attribuer la fréquence du procédé de prise en gage. Ces princes ayant établi leur empire sur la pratique de la mauvaise foi que les Soviets, leurs successeurs légitimes, ont érigée en dogme politique, personne ne voulut se fier à leurs serments et on exigea d'eux des cautions plus tangibles, leurs prêteurs comme leurs vainqueurs.

Dès 1679, le roi de Suède ne consent à prêter 50,000 écus à l'électeur de Brandebourg qu'en échange de la ville de Golnow, occupée en nantissement. Un peu plus tard, Marie-Thérèse ne se dessaisit d'un million de florins en faveur de Frédéric II que contre l'abandon temporaire de la Basse-Silésie.

Avant eux, en 1673, Turenne, par ses savantes manœuvres, ayant jeté à genoux l'électeur Frédéric-Guillaume, exigea que le vaincu renonçât à faire partie de la coalition armée contre la France et, pour sûreté de sa parole, occupa militairement les places de Wesel et de Lippstat (traité de Vossen, 6 juin 1673). Frédéric-Guillaume poussa de tels gémissements que Louis XIV consentit à recevoir son serment en seule garantie de sa fidélité. Générosité inopportune et mal placée. Débarrassé de la menace de Turenne, l'électeur de Brandebourg rentrait, l'année suivante, dans la coalition et lui vendait son armée, déjà dangereuse.

La Révolution est fille de la Prusse et elle en a adopté les mauvaises mœurs. Elle n'a pas seulement dédaigné le serment, elle en a aboli l'usage et proscrit même le nom dans son vocabulaire.

Il ne lui restait plus de sauvegarde contre la trahison éventuelle des vaincus que la main-mise sur leurs possessions territoriales. Elle a usé et abusé du procédé. De 1795 à 1814, il n'est peut-être aucun pays de l'Europe continentale auquel elle n'ait imposé, en temps de paix, la présence onéreuse de ses soldats, huissiers peu commodes par le moyens desquels s'opérait la rentrée des amendes.

De 1795 à 1810, la Hollande a été occupée et a payé ainsi cent millions de florins, chiffre formidable pour l'époque.

De 1796 à 1814, les différentes régions de l'Italie ont subit le même sort. Il n'est pas jusqu'à l'inoffensive Suisse elle-même qui n'ait subi le joug, sous prétexte d'intervention dans une querelle civile.

Le chef-d'œuvre de ces opérations est l'occupation armée de la Prusse, de 1807 à 1813. Mais autant la méthode avait, ailleurs, soulevé de protestations et de plaintes justifiées, autant celle-ci fut universellement applaudie. "L'Europe, dit Sorel, se complut à ce spectacle et se réjouit de voir à bas l'arrogance du Prussien."

Napoléon l'avait frappé d'une contribution de guerre de 140 millions de francs, somme que les vaincus jugeaient exorbitante, quoiqu'elle couvrit à peine les frais de l'expédition, qui n'égalait pas du reste la contribution de la Hollande, moins riche que la Prusse, car 100 millions de florins équivalaient à 250 millions de francs.

Comme il faisait toujours en pareil circonstance, l'empereur fit signer au gouvernement de Berlin des billets à échéances échelonnées.

Afin de s'assurer le paiement au jour fixé, il occupa les trois forteresses de Glogau, Custrin et Stettin, sur l'Oder, d'où ses régiments n'avaient qu'un bond à faire pour atteindre Berlin et, de là, Dantzig et Kœnigsberg.

Dès le premier jour, les vaincus se camouflèrent en pauvres et en suppliants.

Ils adjurèrent Alexandre de Russie d'intercéder pour faire réduire le montant de la dette, et Alexandre, qui jouait alors vis-à-vis d'eux le rôle que l'Angleterre a adopté de nos jours vis-à-vis de leurs descendants, obtint en leur faveur une réduction de 20 millions.

Les 120 millions définitivement arrêtés seraient-ils du moins payés régulièrement? Ah! bien oui. Ils auraient dû l'être en 1810, délai extrême, et, en 1811, les Prussiens devaient encore 70 millions.

Comment s'en étonner? En novembre 1809, ils devaient verser 26 millions et ils apportèrent 1,500,000 francs, en jurant que pour réunir cette somme ils avaient arraché le pain de la bouche de tous les reguicoles.

Napoléon, excédé, rendit un décret les taxant à quatre millions par mois, de façon à éteindre la dette en quinze ou dix-huit mois.

Peine perdue! Au moment du revirement de fortune, en 1814, le paiement de la rançon prussienne demeurait en retard de 45 millions. Naturellement, les maitres de Blucher furent exonérés de ce reliquat par le traité de Paris (1814). La France fut condamnée à son tour par le traité de Vienne de 1815, à payer à l'Europe continentale une contribution de 700 millions. La Prusse se fit octroyer une grosse part de cette indemnité globale, et comme l'échéance était fixée à trois ans, la nation de proie ne nous fit pas grâce d'un jour. Elle avait récupéré avec usure tous ses déboursés.

De 1897 à 1814, la main de fer de Napoléon avait glissé sur la peau visqueuse d'une anguille qui était parvenue à se dérober à toute emprise sur elle, à force d'équivoque, de mensonges audacieux, de manquements de parole, de génuflexions faites à propos et de trahisons de toute nature.

Aujourd'hui qu'après la Marne elle requête, en le perfectionnant, le système de tromperies et de camouflages qui lui a si bien réussi après Iéna, M. Poincaré aboutira-t-il là où Napoléon a échoué?

Nous le souhaitons, et c'est tout ce que nous pouvons faire.

Delenda est Carthago, disait Caton. C'est ce que devraient dire, tout au moins penser, les bons Français.

Et je ne puis mieux terminer ce rapide exposé qu'en reproduisant ce passage du testament politique de Richelieu:

"Les rois doivent bien prendre garde aux traités qu'ils font; mais lorsqu'ils sont faits, ils doivent les observer avec religion."—Martial de Pradel de Lamase.

Un mot d'Emile Louvestre: "L'économie est la source de l'indépendance et de la liberté." Parfait, à condition qu'elle ne tourne pas à la parcimonie. Alors elle deviendrait une source d'esclavage!

Evenements Prevus
PAR LUDENDORFF

Ce général accuse la France de vouloir se débarrasser de l'Allemagne

Munich.—"La France veut se débarrasser de l'Allemagne," a déclaré le général Ludendorff, l'un des grands chefs militaires de la dernière guerre, au cours d'une entrevue avec un journaliste et c'est à ce point de vue qu'il considère l'occupation de la Ruhr.

Le général, tout en se lamentant sur la déchéance militaire de l'Allemagne, ne désespère pas de pouvoir se mettre à la tête d'une révolte royaliste. Il accuse la France de militarisme et affirme que le principal motif de son invasion est son désir de détruire l'industrie allemande.

"Depuis deux cents ans," a-t-il dit, la France s'acharne à nous anéantir et elle s'est efforcée de nous amoindrir en détachant de notre empire de vastes territoires pour en faire don à la Pologne et à la Haute Silésie. Aujourd'hui elle convoite la vallée de la Ruhr, ses riches mines de charbon et ses industries prospères. Je possède la certitude que la France est animée du plus ferme désir de s'établir dans la Ruhr d'une façon permanente.

"J'ai regretté," a-t-il ajouté, "le retrait des troupes américaines, bien qu'il signifie que les Etats-Unis n'approuvent pas l'occupation de la Ruhr, mais la présence de ces contingents aurait empêché les Français d'étendre leurs empiètements. Il a du reste communiqué son opinion à ce sujet au général Allen, commandant les forces américaines."

Des meneurs socialistes fréquentent depuis quelques jours les cafés de Munich incitant le peuple à se révolter contre l'Allemagne ou à attaquer la France.

Le gouvernement bavarois s'inquiète de cette propagande, mais il se croit en mesure d'assurer le maintien de l'ordre.

SOLITUDE

Avant d'être courbés sous l'épreuve
et les ans
Nous irons demeurer plus près des
paysans,
Pour y vivre comme eux d'une simple
existence,
Toi recherchant un air, moi cueillant
une stance;
La lumière teindra le bout de nos
crayons,
Et nos jours seront fait d'aubes et
de rayons.
Nous vivrons dans la paix d'une verte
campagne,
Ayant toujours la blonde aurore pour
compagne.
Nous marcherons tous deux dans
l'herbe des vallons,
Et sans savoir jusqu'où ni pourquoi
nous allons,
Nous irons, enlacés et rêveurs, dans
la plaine,
Moissonneurs des beautés dont la nature est pleine,
Retrouvant dans l'azur du matin
triomphant
Notre jeune candeur et notre âme
d'enfant!...
Nous marcherons tous deux lentement sur la mousse,
Epiant le ruisseau qui s'ébat et qui
mousse,
Le lièvre qui bondit au sein des bois
profonds,
Et l'enchevêtrement mystérieux que
font
Dans une dessin de brume et de gazes
légères,
Le lierre frileux et les blondes fougères!...
Puis quand, lassés de toutes ces
éclosions,
L'esprit chargé d'éclairs, l'œil plein
de visions,
Nous rentrerons avec tout le ciel bleu
dans l'âme,
Ivres de tant d'azur, brûlés de tant
de flamme,
Rajeunis et joyeux comme un jeune
printemps
Qui teint les arbres morts de ses
tons éclatants,
Nous pourrons, de nouveau, connaître cette joie
De voir dans l'or des blés le soleil
qui se noie,
Et d'entendre, du seuil ou l'on aime
à s'asseoir,
La cloche des troupeaux qui tinte
dans le soir!...

—Blanche-Lamontagne Beauregard.

LES OPERATIONS DE STINNES

Budapest.—Hugo Stinnes, qui se trouve depuis quelques jours dans cette ville, se rendra bientôt à Bucarest ou à Belgrade. Le capitaliste allemand voudrait créer une grande organisation commerciale dans le proche-orient. Un accord a été conclu entre la banque anglo-hongroise à Budapest et le consortium, selon lequel la vente, dans tous les Balkans, du produit des groupes industriels de Stinnes est confiée a la dite banque. Une filiale de cette banque a Bucarest, à Belgrade et à Sofia faciliterait les opérations commerciales. La banque aurait également des succursales à Constantinople et à Smyrne.

AU SALON

Gaston.—Vous n'épouseries pas un imbécile pour son argent?

Angeline.—Je ne sais pas. Combien avez-vous?

Faits Divers

Le sénateur Reed de Pennsylvanie, qui a tout récemment fait un discours pour prendre la défense de la France, a reçu depuis plus de 1500 lettres de félicitations. Cet homme d'Etat a dit entre autres choses qu'il s'étonnait de voir que tant d'Américains au fait des crimes commis par les Allemands durant la grande guerre, prenaient plaisir aujourd'hui à "envoyer des fleurs à ces meurtriers." Aux Etats-Unis comme en Angleterre, la France compte de nombreux amis.

Berlin.—Une dépêche de Coblence, mande que, depuis le départ des troupes américaines, les agents des sécessionnistes et les agitateurs, en Rhénanie, se sont réunis en conférence, à Coblence, pour élaborer des plans en vue de proclamer une république rhénane. La dépêche ajoute que ce coup d'Etat serait exécuté avec le concours des troupes françaises et belges, qui déclareraient aussitôt le loi martiale, s'empareraient de toutes les voies de communication et évinceraient les fonctionnaires allemands.

Berlin.—Hugo Stinnes a répudié le contrat qu'il avait signé avec le marquis de Lubersac, il y a quelques mois. Stinnes s'était engagé, alors, à aider à reconstruire les régions françaises dévastées et avait envoyé dans le nord de la France des centaines de wagons chargés de matériaux de construction...

Londres.—La politique d'évasion que poursuit l'Allemagne envers ses obligations tend à changer l'opinion britannique, qui se rallie peu à peu à celle de la France sur les réparations. Le premier ministre Bonar Law sera prêt, à la conférence de Paris, à consentir à des mesures coercitives raisonnables. Si l'Allemagne refuse de payer ses indemnités, après la conférence, la Grande-Bretagne laissera la France agir sans opposition.

Vancouver.—Le Dr. Chilien Tsur, consul général de Chine à Ottawa, qui revient de Pékin, a déclaré que le Canada et la Chine vont conclure prochainement un accord réciproque relatif au commerce et à l'immigration.

"La Canada a besoin de notre soie et de notre côté nous avons besoin du blé canadien," a dit le consul.

Le traité serait avantageux aux deux, en ce qui concerne l'échange des produits. La Chine garderait ses travailleurs et le Dominion supprimerait la taxe sur les Chinois.

Paris.—Le sénat américain a repris le débat sur l'attitude de l'Amérique au sujet du problème des réparations. Le sénateur David Reed a affirmé qu'il exprimait les sentiments de la majorité des anciens combattants et de ceux qui moururent sur le sol français en demandant que la France soit laissée libre de continuer la politique inaugurée pour obliger l'Allemagne à payer. Le sénateur Oddie, républicain, a rappelé que les compagnies d'assurance allemandes avaient répudié leurs engagements, après le tremblement de terre de San Francisco.

Bergrade.—Le journal ministériel "Tribuna" déclare, que M. Tchitchérine, ministre des affaires étrangères de Russie, et Ismet pacha, plénipotentiaire turc, ont conclu secrétement, à Lausanne, un accord par lequel la Russie et la Turquie s'engagent à s'entr'aider réciproquement dans le Levant si les hostilités reprennent. Cet accord que les gouvernements soviétique et ottoman auraient accepté, stipule que la Russie enverra plusieurs régiments en Mésopotamie, si la guerre éclate entre les Anglais et les Turcs. Le journal affirme aussi qu'en vertu d'un autre accord intervenu à Lausanne, entre la Russie et la Bulgarie, les troupes russes pourront passer en territoire bulgare pour se rendre en Thrace occidentale. La Turquie consent à ne pas conclure de pacte, à Lausanne, sans obtenir au préalable l'assentiment de Moscou, ajoute la "Tribuna."

Paris.—Lord Rothmere a publié dans le "Daily Mail," un article intéressant, sous ce titre: "La France est dans la voie du triomphe." Il dit: "Si, au point où en sont les choses, il est permis à l'Allemagne de se moquer de la France et du reste du monde et de répudier, en même temps, ses obligations, le résultat de la grande guerre est nul." Lord Rothmere ajoute que les désastreux événements prédits par ceux qui ne veulent pas de l'occupation de la Ruhr ne se produisent pas, mais que la France, au contraire, marche vers son but. Il rappelle ensuite un engagement sacré en écrivant ces mots: "Pour remplir le devoir imposé par les hommes qui sont morts pour elle, la Grande-Bretagne devrait mieux appuyer la France et lui montrer plus de sympathie."

Paris.—Des automobiles-chenilles Citroën ont accompli un nouvel exploit. Elles ont pu avancer sans trop de difficulté sur la glace et dans la neige, à Chamonix. Il est permis de prévoir que les tracteurs-chenilles rendront avant longtemps les plus grands services au monde entier.